Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Renouvellement du titre de séjour d'un étranger

Par Visiteur

Bonjour,

Etudiante en France depuis 2006, je me tourne vers vous pour savoir s'il m'est possible de renouveller mon titre de séjour en m'inscrivant à une formation à distance.
Je crois savoir que les préféctures n'aiment pas les études à distance, mettant en doute le sérieux de ce genre d'études.
J'ai un Master 2 gestion des Petites et Moyennes Organisations, l'année dernière j'ai pu refaire un Master 1 Droit Privé mais je n'ai malheureusement pas été prise en Master 2 Droit social et Gestion des Ressources Humaines. De ce fait, je me retrouve pieds et poingts liés car je ne trouve aucun Master 2 susceptible de représenter une suite logique à mon Master 1, d'où la raison de me tourner vers la formation à distance, m'évitant ainsi de déménager de la ville où je suis actuellement (Orléans).
J'espère vous avoir apporté les renseignements adéquats, vous permettant de trouver solution à mon problème.
Merci par avance pour votre réponse, elle me sera d'une grande aide.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Il est très délicat de préjuger de la décision de l'administration. Il est vrai que le système de l'enseignement à distance peut se présenter comme un moyen de prolonger son séjour en France.
Si vraiment vous ne trouver pas de formation qui vous convienne vous pouvez peut être essayer de trouver un emploi en adéquation avec votre formation et ainsi solliciter un changement de statut.

Cordialement